



COMMUNE  
**D'EPIAS-RHUS**  
**(95810)**

Date de convocation :

11/12/2025

Date d'affichage :

11/12/2025

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 9

VOTANTS : 13

OBJET :

**Révision du schéma  
départemental d'accueil et  
d'habitat des gens du  
voyage du Val d'Oise**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

Berger Levalet

ID : 095-219502135-20251218-302025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL N° 30/2025**

*L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Philippe PELÉ, Brigitte FESSY, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux,*

*Absents représentés : Dominique LOIZEAU pouvoir à Carine ANNEQUIN, Sylvia DURAND pouvoir à Brahim MOHA, Véronique PARRENT, pouvoir à Angelo NORIS, Maëva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY*

*Absents : Eric CATHELINAUD, Elodie HARDY*

*Le quorum est atteint.*

*M. Christian SCHMUTZ a été désigné secrétaire de séance,*

-----  
Par lettre en date du 16 octobre 2025, le Préfet du Val d'Oise a adressé pour avis la révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Monsieur le Maire fait le rapport au conseil municipal du document relatif à révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Celui-ci doit être révisé afin de tenir compte de l'avancement des études et des projets sur certains territoires et de l'évaluation actualisée des besoins.

Considérant que la mise à jour de ces prescriptions fait apparaître une répartition des places de la manière suivante :

- 16 places d'aires permanentes d'accueil

- 9 places de terrains familiaux locatifs

Vu la délibération n°2025-12-10 du Conseil Communautaire Sausseron Impressionnistes en date du 16 décembre 2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR et 4 voix CONTRE (MM Fessy + pouvoir, Boucly, Pelé)**

APPROUVE la mise à jour du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage dans la limite de 9 places d'aires permanentes d'accueil.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Brahim MOHA

la secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 095-219502135-20251218-302025-DE